

Horaires	Jours	Activités	Niveaux	Coût sem. en CHF (5 mois)	Total annuel en CHF
De 7h30 à 8h00	Du lundi au vendredi	Garderie du matin - 1x / sem.	Tous les niveaux	110.00	220.00
		Garderie du matin - 2x / sem.		220.00	440.00
		Garderie du matin - 3x / sem.		330.00	660.00
		Garderie du matin - 4x / sem.		440.00	880.00
		Garderie du matin - 5x / sem.		550.00	1'100.00
De 15h30 à 17h00	Lundi	Eveil musical	Petits	425.00	850.00
		Français - renforcement langue orale	Moyens/Grands	425.00	850.00
		Découvrons avec la Nature	Moyens/Grands	425.00	850.00
De 15h30 à 17h00	Mardi	Allemand	Petits	425.00	850.00
		Art du Cirque	Petits	425.00	850.00
		Danse	Moyens/Grands	425.00	850.00
		Textile	Moyens/Grands	425.00	850.00
		Anglais	Moyens/Grands	425.00	850.00
De 13h30 à 18h30	Mercredi	Accueil ludique et créatif	Tous les niveaux	800.00	1'600.00
De 13h00 à 16h00*		Natation *	Moyens/Grands	900.00	1'800.00
De 15h30 à 17h00	Jeudi	Yoga, Relaxation en allemand (45 minutes de yoga et 45 minutes de garderie)	Petits	385.00	770.00
		Allemand	Moyens/Grands	425.00	850.00
		Art du Cirque	Moyens/Grands	425.00	850.00
De 15h30 à 17h00	Vendredi	Yoga, Relaxation en allemand (45 minutes de yoga et 45 minutes de garderie)	Moyens/Grands	385.00	770.00
De 15h30 à 17h00	Lu - Ma - Je - Ve	Accueil ludique et créatif 1 x par semaine	Tous les niveaux	325.00	650.00
		Accueil ludique et créatif 2 x par semaine	Tous les niveaux	650.00	1'300.00
		Accueil ludique et créatif 3 x par semaine	Tous les niveaux	975.00	1'950.00
		Accueil ludique et créatif 4 x par semaine	Tous les niveaux	1'300.00	2'600.00
De 17h00 à 18h30	Lu - Ma - Je - Ve	Accueil ludique et créatif 1 x par semaine	Tous les niveaux	325.00	650.00
		Accueil ludique et créatif 2 x par semaine	Tous les niveaux	650.00	1'300.00
		Accueil ludique et créatif 3 x par semaine	Tous les niveaux	975.00	1'950.00
		Accueil ludique et créatif 4 x par semaine	Tous les niveaux	1'300.00	2'600.00

* Les enfants inscrits au cours de natation pourront revenir à la maternelle après le cours jusqu'à 18h30 (service inclus dans le tarif)

Tarifs occasionnels (payable de suite en espèces au secrétariat)

De 07h30 à 08h00	Lu - Ma - Je - Ve	Garderie du matin	Tous les niveaux		15.00
De 15h30 à 17h00	Lu - Ma - Je - Ve	Accueil ludique et créatif	Tous les niveaux		25.00
De 17h00 à 18h30	Lu - Ma - Je - Ve	Accueil ludique et créatif	Tous les niveaux		25.00
De 13h30 à 18h30	Mercredi	Accueil ludique et créatif	Tous les niveaux		60.00

Facturation et modalité de paiement

Le montant annuel sera facturé semestriellement avec la cantine.

Une première facture de 50 % vous parviendra début octobre pour **paiement fin octobre 2024**.

Une deuxième facture de 50 % vous parviendra début février pour **paiement fin février 2025**.

Arrivée d'un enfant en cours d'année

En cas d'arrivée en cours d'année, les activités périscolaires seront calculées au prorata des mois de présence.

Pour une arrivée en cours de mois, le mois complet sera dû.

Absences

En cas d'absence pour maladie, accident ou convenance personnelle, l'Ecole doit être prévenue rapidement. Si l'enfant est malade, la nature de la maladie doit être précisée et l'enfant ne sera réadmis qu'après son rétablissement, selon les directives du service de santé du canton de Bâle-Ville (www.gesundheit.bs.ch).

Aucune réduction du forfait ne sera accordée, ni aucun échange de jours ne sera possible.

Frais pour retards

Une majoration de CHF 10.00 par tranche de 10 minutes sera facturée aux parents qui viendront rechercher leur(s) enfant(s) en retard en fin de journée.

Frais de rappel

CHF 20.00 de frais administratifs seront facturés dès le 2^e rappel **par facture**

CHF 50.00 de frais administratifs seront facturés en plus dès le 3^e rappel **par facture**

CHF 20.00 de frais administratifs seront facturés dès le 3^e rappel **par année scolaire**

CHF 50.00 de frais administratifs seront facturés dès le 4^e rappel **par année scolaire**

L'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès à ses locaux en cas de retard important dans le paiement des factures.

Départ d'un enfant en cours d'année

En cas de départ au cours de l'année scolaire, les activités périscolaires seront facturées selon le pourcentage suivant du tarif annuel :

- 1^{ère} période : 20% entre le 1^{er} jour de l'année scolaire et les vacances de la Toussaint
- 2^{ème} période : 40% entre le retour des vacances de la Toussaint et les vacances de Noël
- 3^{ème} période : 60% entre le retour des vacances de Noël et les vacances d'Hiver
- 4^{ème} période : 80% entre le retour des vacances d'Hiver et les vacances de Printemps
- 5^{ème} période : 100% dès le retour des vacances de Printemps

Un préavis de 2 mois pour la fin d'une période devra être notifié par écrit par les parents.

En cas de non-respect de cette clause, une pénalité de 20% du tarif annuel sera facturée.

Remarques

Les activités souhaitées seront définies en début d'année scolaire et valables pour toute la période. Aucune désinscription ne sera possible en cours d'année. En revanche, une activité supplémentaire pourra être choisie, à condition qu'il y ait encore des places disponibles dans le groupe souhaité.